

tons les droits d'attirer notre attention, nous dirons que la Saskatchewan, conjointement avec l'Orégon, le Washington, le Montana et le Minnesota, sera un jour le grenier du monde, et que toutes ses richesses, soit en charbon, soit en métaux, soit en fourrures, ne seront absolument que comme une goutte d'eau dans l'abondance inépuisable de ses produits agricoles.

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'Instruction publique.

ERECTIIONS, ANNEXIONS ET SÉPARATIONS DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Québec, 5 sept. 1873.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu par ordre en conseil en date du 27 août dernier :

1^o. Annexer à Tingwick, dans le comté d'Arthabaska, la moitié sud-est et la moitié sud-ouest du quart du lot No dix-huit du premier rang de cette municipalité, la moitié sud-est du dix-neuvième lot du dit premier rang et les moitiés sud-est et sud-ouest du quart du lot No dix-sept, faisant maintenant partie de Warwick pour les fins scolaires, le dix-huitième lot du second rang, les trois-quarts du dix-neuvième et le vingtième lot du deuxième rang de Chénier.

2^o. Ériger en municipalité scolaire sous le nom de St. Eugène, dans le comté de l'Islet, la nouvelle paroisse érigée sous ce nom avec les limites qu'elle comporte pour les fins religieuses et pour les autres fins civiles. St. Eugène est un démembrement de l'Islet.

3^o. Séparer la ville de Nicolet, dans le comté du même nom, du reste de la paroisse, et l'ériger en municipalité scolaire distincte avec les limites qui lui sont assignées comme ville par l'Acte 36 Viet. ch. 52.

4^o. Définir comme suit les limites de Ste. Rose-du-Dégel, dans le comté de Témiscouata, lesquelles ne se trouvent pas assez clairement établies dans l'Ordre en conseil du dix-neuf septembre dernier (1872), comprenant 1^o. toute cette partie de la seigneurie de Madawaska, à l'ouest du lac Témiscouata et sur la rivière, Madawaska, tenant, à l'est, au lac Témiscouata et à la rivière Madawaska, et à l'ouest à la profondeur de la dite seigneurie, aux terres de la Couronne, au nord à la paroisse de Notre-Dame du Lac et à une ligne parallèle jusqu'à la profondeur de la dite seigneurie, et au sud, à la Province du Nouveau-Brunswick ; 2^o. cette partie de la dite seigneurie de Madawaska qui se trouve à l'ouest du lac Témiscouata et de la rivière Madawaska, tenant à l'ouest du dit lac à la dite rivière ; à l'est, aux terres de la couronne, et au nord, à une ligne parallèle à celle qui dérive Notre-Dame-du-Lac, et au sud, encore à la Province du Nouveau-Brunswick.

5^o. Changer les limites assignées à la municipalité scolaire du Canton de Chambly, dans le comté du même nom, par ordre en conseil du 23 juin dernier, pour les suivantes, savoir : tout le territoire compris dans la corporation municipale du Canton de Chambly, telle que constitué en corporation, de plus les terrains adjacents à la dite corporation municipale pris sur le territoire rural de la paroisse de St. Joseph de Chambly, lesquels terrains sont connus et désignés aux plan et livre de renvoi officiels, tels que déposés par les fins de l'enregistrement du comté de Chambly, comme suit : les terrains Nos. 300, 301, 303, 304, 309, 311, 313, 3 4, 315, 206, 305 et 310, appartenant à John Yulo, et 310 appartenant John Bell.

6^o. Séparer de la municipalité scolaire de Lachine, la ville de Lachine, et l'ériger en municipalité scolaire séparée sous le nom de municipalité scolaire de la ville de Lachine, avec les mêmes limites qu'elle a comme ville.

NOMINATION DE MEMBRES DE BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU DE RIMOUSKI.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 19 juillet dernier, nommer les personnes dont les

nommes suivent, membres du bureau d'examineurs de Rimouski, chargé de conférer des diplômes aux aspirants ou aspirantes à l'enseignement, savoir :

Le révd. Edouard Guilmet en remplacement du révd. G. Nadeau, et le révd. Louis Desjardins, en remplacement du révd. F. Laliberté.

BUREAU DE KAMOURASKA.

Par ordre en conseil en date du 22 juillet dernier, Joseph Gabriel Pelletier, écrivain, membre du bureau d'examineurs, chargé de conférer des diplômes aux aspirants ou aspirantes à l'enseignement dans le district de Kamouraska, en remplacement de Paschal Dumais, écrivain.

Par ordre en conseil en date du 27 courant, Louis-Charles Bégin, écrivain, membre du même bureau.

BUREAU DE CHARLEVOIX ET SAGUENAY.

Par ordre en conseil en date du 27 du courant, Jean-Baptiste P. Dupont, écrivain, membre du bureau chargé de conférer des diplômes aux aspirants ou aspirantes à l'enseignement pour le district de Charlevoix et Saguenay en remplacement de M. Ed. Boudreau.

NOMINATION D'UN PROFESSEUR A L'ÉCOLE NORMALE LAVAL.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 26 août dernier, nommer M. Rosario Saucier, un des professeurs de l'école normale Laval, en remplacement de M. P. Hudon, démissionnaire.

NOMINATIONS DE COMMISSAIRES ET DE SYNDICS D'ÉCOLES.

Québec, 5 sept. 1872.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 27 août dernier, faire les nominations suivantes de commissaires et de syndics d'écoles, savoir :

COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Comté de Bellechasse—St. Cajetan—M. Jean Baptiste Fradet, en remplacement de M. Pierre Isabelle ;

Comté de Chicoutimi—Harvey—M. Adolphe Boudreau, en remplacement de M. Lucien Bouchard ;

Comté des Deux-Montagnes—Ste. Scholastique, paroisse—MM. Louis Cléophas Leduc et Maxime Laviolette, le premier, en remplacement de lui-même, et le second en remplacement de M. Joseph Fortier ;

Comté de Dorchester—St. Malachie (No. 1)—Révd. M. W. Richardson et M. François Lafontaine en remplacement d'eux-mêmes ;

Comté de Gaspé—Grande-Grave—M. William Robert, en remplacement de M. Charles Esnoff ;

Comté de Jacques-Cartier—Lachine (ville)—MM. Clément Deschamps, Thomas Chapman, Alphonse Gariépy, Jean-Baptiste Caron, et Jean-Baptiste Léger ; (Municipalité nouvelle.)

Comté de Jacques-Cartier—Lachine (paroisse)—MM. Jean-Baptiste-Onésime Martin dit Ladouceur, Maxime Latour et Jean-Baptiste Légault en remplacement de trois commissaires qui se trouvent à résider hors des limites de la paroisse ;

Comté de Lotbinière—Ste. Agathe (No. 2)—M. Etienne Morin en remplacement de lui-même ;

Comté de Mégantic—Ireland (South)—M. James Byrnes en remplacement de M. Robert Baily, et M. William McFarlane en remplacement de M. John Porter ;

Comté de Rimouski—St. Anaclet—MM. Joseph Lavoie et François Lemieux en remplacement de MM. François Roy dit Lauzon et Germain Vignola, sortis d'élection irrégulière.

Comté de Saguenay—Canton de Saguenay—MM. Alexandre Tremblay et Pierre alias Pitro Poitras en remplacement d'Onésime Savard et André Daignault dit Laprise ;

Comté de St. Hyacinthe—St. Hyacinthe-le-Confesseur—MM. Alfred Minier dit Lagassé et Louis Guilbert en remplacement de MM. Zéphir Blanchard et Guillaume Daignault-Laprise ;

Comté d'Yamaska—Ste. Brigitte des Saults—MM. George Lavallée et Martin Purtell, en remplacement de MM. James Purtell et William Shawken ;

Comté d'Yamaska—St. François-du-Lac—MM. François Ver-villo et Isaac Desmarais, en remplacement de MM. Edouard Despins et Jean Baptiste Maher.